



Site web: www.fo-dgfip-sd.fr/084/

COMPTE RENDU du CHS-CT du 26 juin 2012

La séance débute à 9 heures

Approbation du procès-verbal du CHS-CT du 29 mars et 5 avril 2012 (vote POUR des Organisations syndicale). Un relevé de conclusion devrait être disponible sur Ulysse.

* Suivi des actions validées au CHS-CT du 29 mars et 5 avril

Calendrier prévisionnel : un groupe de travail est prévu en septembre avec pour objet :

- l'analyse des observations portées sur les registres hygiène et sécurité ,
 - l'examen des rapports de visite de l'ISST ,
 - l'examen des rapports de visite du Médecin de Prévention,
 - l'examen des fiches de risques professionnels,
 - l'examen des accidents de service
- du 1er semestre 2012.

* Proposition visites de site fin 2012 : L'Isle sur la Sorgue,

Une organisation syndicale demande aussi une visite des 5 SIP sur 2012.

Autre proposition de l'administration pour 2013 : visite du bâtiment 5 avant et après travaux, ainsi que de Bollène.

* Suivi des documents techniques amiante (DTA)

Des contrôles de surveillance sur la présence d'amiante sur certains sites ont été effectués, mais d'autres restent encore à faire. La Direction fait la remarque que ce contrôle ne peut pas être imposé aux propriétaires, celui-ci n'étant pas obligatoire.

* Suivi de l'accessibilité des sites aux personnes handicapées

La loi du 11 février 2005 impose une mise aux normes pour le 31 décembre 2015.

Certains sites ne sont pas aux normes (le CHS, les Trésoreries de Cavaillon, de Gordes, de Pernes et de Valréas, la BCR, le 3ème étage Bat 1 de la DDFip Dir, et le service de la redevance audiovisuelle). Au SIP d'Apt, l'ascenseur n'est pas assez grand.

* Suivi des vérifications électriques

Des vérifications ont été effectuées sur tous les sites de la DDFiP du 7 février 2011 jusqu'en début d'année 2012. Le bilan de la levée des réserves devraient nous être communiqué ultérieurement.

* Examen et avis du DUERP DIRCOFI mis à jour et du plan annuel de prévention 2012
Le CT DIRCOFI Sud-Est a eu lieu alors même que l'avis du CHSCT du Vaucluse sur le DUERP n'avait pas été donné. Question de calendrier !

La mise à jour du DUERP et du PAP 2012 ont été préparés dans des conditions satisfaisantes. En revanche, les solutions proposées par l'administration pour remédier aux Risques Psycho-Sociaux n'ont pas pu être mis en œuvre de manière complète et efficiente.

On relève l'importance des risques psychosociaux au sein des BVR qui sont classés dans la catégorie B. Ces risques apparaissent inhérents au regard de l'activité de ce type de service. Pour FO, nous notons la vigilance à exercer au sein de cette problématique.

VOTE : POUR FO (1) CGT (2) - ABSTENTION de Solidaires aux Finances Publiques

* Sécurité des agents

Suite à l'assassinat d'un collègue de la DIRCOFI sud-est, un groupe de travail a été réuni au niveau national de 05/06/2012

Un audit sécuritaire est prévu en août 2013 sur 4 sites.

* Programme d'actions

Un liste d'actions et travaux ont été soumis à approbation du CHS-CT pour prise en charge des frais correspondants. 21 actions/travaux sur 36 ont été validées, les autres restant soit en attente des devis, soit estimées à la charge de l'Administration.

* Point sur le budget en cours

Au 26/06/2012, le budget restant à être utilisé est de 35 921 euros.

20% des réserves de précautions restant à engager en septembre sont de 20785 euros.

Les devis votés au 1^{er} CHSCT sont de 47 219,04 euros

* Propositions d'actions et travaux complémentaires

Les propositions d'actions votés par CHSCT du 26/06/2012 sont de 21 contre 33 proposées en début de séance.

* Médecine de prévention

Les syndicats ont évoqué le problème de la mutation de Mme Lescure, médecin de prévention du Vaucluse qui n'a pas obtenu satisfaction et a fait prévaloir au sein d'un courrier adressé au directeur et à toutes les organisations syndicales de toutes ses inquiétudes sur les suites données sur le poste qu'elle occupera en Septembre.

* Avis sur l'implantation du cabinet médical à Avignon

Les OS se sont abstenues sur ce point.

Bien qu'il soit évident qu'un cabinet médical doit répondre à certaines caractéristiques, il est à déplorer que toutes les visites médicales aient obligatoirement lieu dans ce cabinet situé à la cité administrative, ce qui oblige les agents à des déplacements vers Avignon, alors qu'auparavant le Médecin de Prévention assurait ses consultations au local dont elle disposait sur certains sites. Nous demandons que seules les quinquennales et les annuelles pour les postes à risques se passent sur Avignon, les autres restant locales.

* Point sur les travaux immobiliers

Il nous est précisé que le coût de l'accessibilité aux personnes handicapées devrait être assumé par un Comité Hygiène et Sécurité Ministériel

L'installation de la FI et des Domaines devrait être terminée avant la fin de l'année 2012, la DIRCOFI devrait s'installer au 1er janvier 2013.

Il est souligné que le problème d'attribution des places de parking à la cité va s'amplifier avec l'installation dans ses locaux de ces services, ainsi que de la Paierie Départementale et de la Trésorerie Municipale.

Questions diverses

FO rappelle au Président qu'il avait été prévu lors du dernier CHS CT un test concernant le défibrillateur situé à la Cité.

En cas d'urgence médicale, combien de temps faudra-t-il à l'un d'entre nous pour aller chercher ce défibrillateur afin de sauver un contribuable.....ou l'un d'entre nous ?

Monsieur le Président avait oublié.....OUPS !!!

Fin de la séance vers 17h15

Vos représentants à ce CHS-CT :

Pascale COURRENT, Mireille COMPAGNAT, Catherine LOCRET